MOT DU PRÉSIDENT

Dans l'infolettre

Myriophylle à épis

Station de lavage

Cyanobactéries

Roseau commun

Bandes riveraines

Niveau du lac

Cartes Ondago

Communications

MOT DU PRÉSIDENT

Par Bernard Salmon

La première réunion du conseil d'administration de l'Association du Grand lac Saint-François – secteur sud- s'est tenue le 20 janvier dernier au Complexe La Source de Saint-Romain.

À l’exception de Mme Thérèse Jam, trésorière, tous les membres étaient présents : Mmes Guylaine Théroux, secrétaire, Madeleine Tanguay, vice-présidente ainsi que MM. Alain Villeneuve, Christian Mercier, Claude Marcoux, David Bouchard, Gilles Carrier, Martin Bourque, Michel Fournier, Michel Lamontagne et Réjean Desgroseillers, tous administrateurs. Mme Lise Deslauriers, adjointe administrative était aussi présente.Je tiens aussi à remercier Mme Madeleine Tanguay pour son mandat à la présidence qui s’est terminé lors de l’assemblée générale annuelle tenue en octobre dernier à Lambton.

Fort heureusement, Mme Tanguay demeure membre du CA. Son dévouement et son support depuis près de 6 ans au sein du CA sont vraiment très appréciés.

Mme Jacinthe Langlois ainsi que MM. Paul Addy, Nichol Larochelle et Martin Bourque ont quitté le CA. Nous les remercions sincèrement pour leur dévouement pendant plusieurs années en tant que membre du CA. Leur contribution a été fort appréciée.

Je souhaite la bienvenue à M. Christian Mercier qui s'est joint à notre CA lors de l'assemblée générale annuelle.

De nombreux projets nous attendent en 2024 en ce qui concerne la protection du lac et la navigation sécuritaire, notamment:

- **Le myriophylle à épis.** Celui-ci se développe très rapidement dans la baie près de l'Île du détroit. Entre septembre 2022 et septembre 2023, **la superficie de l'herbier est passée de 280 m2 à 4 100 m2 soit une augmentation de superficie par un facteur de 15!** Un travail de contrôle du myriophylle par bâchage et arrachage est prévu en 2024 avec le groupe RAPPEL.

La Coopération intermunicipale en environnement du GLSF sera maître-d'œuvre du projet. Michel Fournier, Bernard Salmon, Alain Villeneuve et d'autres bénévoles assisteront RAPPEL pour ce travail.

- **Stations de lavage.** Avec le développement rapide du myriophylle, **le lavage des bateaux devient inévitable et obligatoire. Une station de lavage dans la partie nord du lac demeure prioritaire.** Nous espérons qu'elle se concrétisera en 2025. La Coopération intermunicipale en environnement est maître d'œuvre du projet. Michel Fournier et Bernard Salmon, supportés par tous les membres du CA, travaillent sur le dossier des stations de lavage avec les deux autres associations riveraines ainsi qu'avec la Coopération.

- **Épisodes de cyanobactéries de 2023.** Ces épisodes risquent de se reproduire de plus en plus avec l**es changements climatiques** qui sont souvent responsables de pluies abondantes et récurrentes. Ces conditions météorologiques font en sorte que le **phosphore et l'azote, qui sont les principaux apports de nutriments néfastes au lac**, ne sont pas absorbés suffisamment par le sol et se retrouvent dans le lac par les tributaires.La surface de l'eau devient bleue-verte et parfois très opaque. La présence de cyanobactéries peut avoir des effets nocifs sur la santé qui sont bien décrits sur les sites gouvernementaux. La Coopération intermunicipale en environnement travaille sur une réglementation harmonisée en ce qui concerne **l'épandage de fertilisants, de pesticides et d'herbicides** sur les propriétés en bordure du lac.

Deux municipalités riveraines, Saint-Joseph-de-Coleraine et Adstock ont déjà des réglementations en ce sens depuis plusieurs années pour, entre autres, les riverains. Bernard Salmon et Michel Fournier chapeautent ce dossier qui est bien supporté par tous les membres du CA. Michel Lamontagne est notre solide mentor en ce qui concerne les cyanobactéries

- **Contrôle du roseau commun** sur les terrains des riverains. Nous avons contacté jusqu'à maintenant quelques concessionnaires de bateaux afin de rendre disponible gratuitement aux riverains les bâches de plastique hivernales une fois celles-ci démontées au printemps. Michel Fournier et Bernard Salmon ont entrepris les démarches avec les concessionnaires.

.

- **Niveau du lac.** Notre collègue Madeleine Tanguay est en **contact régulier avec le gestionnaire du barrage pour le niveau du lac**. Sa représentation auprès du gestionnaire du Barrage Jules-Allard se fait de façon régulière depuis plusieurs années afin de ramener l'importance de maintenir le niveau du lac à 289,20 m (par rapport au niveau de la mer) pour la navigation, de protéger l'effort important des riverains qui aménagent et maintiennent les bandes riveraines pour la santé du lac (ces bandes sont parfois très affectées lors de périodes de crues printanières ou estivales) et de tenir les riverains informés lorsque le niveau augmente de plus de 30 cm. De plus, Madeleine est sur le comité de «Co-construction du plan de gestion du barrage Jules-Allard» mis en place par l'Université de Sherbrooke afin d'«aider les communautés locales à s'adapter aux changements climatiques».
- **Aménagement des bandes riveraines.** Afin de limiter l'érosion des berges et absorber l'absorption des nutriments néfastes avant qu'ils ne se rendent au lac, les bandes riveraines doivent être aménagées et entretenues par les riverains.

- **Pose des bouées de navigation.** La pose adéquate de bouées de navigation est importante afin d’assurer la sécurité des plaisanciers (qui sont de plus en plus nombreux sur le lac) ainsi que celle des riverains. Réjean Desgroseillers est l’homme de la situation, fort de son expérience de plusieurs années pendant lesquelles il a posé et retiré les bouées, très souvent avec Michel Fournier et bien d’autres. Réjean connait très bien l’emplacement de chacune. De plus, il est le responsable de la mise en place de la patrouille nautique.

- **Augmentation du membership.** Entre 2019 et 2023 nous avons constaté une diminution du nombre de membres de l'association de plus de 25%. **Le support des membres est important pour notre organisation** afin de poursuivre nos projets. Nous rendrons notamment l'adhésion possible en tout temps et améliorerons notre formulaire d'adhésion. Notre collègue Gilles Carrier contribue grandement à la mise à jour de notre liste de membres. Il est bien supporté par Guylaine Théroux et Lise Deslauriers. On peut maintenant compter sur Christian Mercier qui mettra l'épaule à la roue dans ce dossier.

- **Carte Ondago.** Nous planifions une mise à jour de la carte de navigation du lac sur l'application Ondago en y ajoutant notamment, **la zone de myriophylle à épis de la baie de l'Île du détroit ainsi qu'une zone de pratique de wakesurf.** Nous voulons sensibiliser les navigateurs à éviter la zone de myriophylle pour que cette espèce aquatique exotique envahissante ne se propage pas dans le lac. Dans le cas de la zone de pratique de wakesurf, celle-ci devrait respecter, selon des études scientifiques, une distance minimum de 300 m de la rive et une profondeur minimum de 5 m afin de minimiser l'impact des vagues sur l'érosion des berges et la remise en suspension des sédiments. Il ne faut pas négliger les désagréments que les grosses vagues peuvent aussi causer aux autres plaisanciers. Bernard Salmon et David Bouchard sont actifs sur le dossier.

- **Communications.** Nous partageons notre site internet et page Facebook avec l'Association du Chemin du Barrage, l'Association du Chemin des Cerfs et l'Association pour la protection du GLSF afin de bien communiquer les enjeux du lac. Notre collègue Michel Fournier, doyen du CA, porte fièrement le drapeau d'habile communicateur pour les infolettres, capsules Youtube, page Facebook et communiqués de presse. Gilles Carrier, aussi responsable du site web, réussit à bien mettre en évidence nos efforts de communication. Lise Deslauriers s'assure de procéder de façon diligente à la distribution des communications par courriel ou par la poste.

- **Séances d’information.** Nous planifions **offrir des séances d’information sur des enjeux importants pour la santé de notre lac** (environnement, espèces aquatiques exotiques envahissantes, cyanobactéries, bandes riveraines, navigation, etc.). Bernard Salmon assistés de plusieurs membres du CA seront mis à contribution afin de contacter des conférenciers.

- **Collaboration avec les instances riveraines et municipales.** Nous allons poursuivre notre collaboration avec l’Association du Chemin du Barrage, l’Association du Chemin des Cerfs, l’Association pour la protection du Grand lac Saint-François et la Coopération intermunicipale en environnement qui regroupe les 5 municipalités riveraines. Michel Lamontagne avec sa grande expérience du monde gouvernemental est un atout précieux pour tous.

Je tiens à vous assurer que les membres bénévoles du conseil d'administration qui cumulent des dizaines d'années d'expérience comme administrateurs, sont déterminés et ont à cœur, tout comme vous, la santé et la protection du lac ainsi que la navigation sécuritaire. Votre encouragement et votre support sont une fierté pour les membres du CA ; leurs efforts ne sont pas vains. Nous allons relancer la campagne d'adhésion ce printemps et comptons sur vous, membres actuels afin de renouveler votre carte, et sur ceux qui ne sont pas membres encore, à le devenir.

J'en profite pour vous souhaiter une Bonne Année 2024, en santé. Tout comme pour notre beau lac!

Bernard Salmon
Président, Association du Grand lac Saint-François - secteur sud